

### Questions orales

dans nos déclarations faites en vertu de l'article 31 du Règlement, car nous venons très près de nous attaquer les uns aux autres comme députés. Je vous recommande à tous de bien examiner les déclarations que vous faites pour veiller à ce qu'elles ne dégénèrent pas en attaques personnelles.

\* \* \*

### LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

**M. Len Taylor (The Battlefords—Meadow Lake, NPD):** Monsieur le Président, je pense qu'il est temps que le Canada commence à jouer un rôle de premier plan dans l'établissement d'autres institutions durables.

Avec la mondialisation rapide des capitaux, on a besoin plus que jamais, dans le monde entier, d'institutions qui préconisent un gouvernement démocratique, un processus décisionnel décentralisé, la transparence, la participation communautaire, la participation pleine et entière du public et une responsabilité publique totale. Nous avons besoin d'institutions qui prônent le développement durable, la justice économique et sociale, dont l'éducation et la santé pour tous, l'économie d'énergie, les énergies renouvelables, les microentreprises, la durabilité de l'agriculture et des forêts, le transport en commun et la fin de la dégradation de l'économie.

En juin prochain, le Canada accueillera les pays du Groupe des Sept à Halifax. Nous pouvons amorcer cet important processus en jouant un rôle de premier plan, en tant que pays hôte, et en demandant un examen exhaustif et fondamental des politiques et des pratiques en vigueur dans les institutions, les projets et les programmes issus des accords de Bretton Woods conclus il y a 50 ans.

\* \* \*

### LE SOLDAT PHILLIP BADANAI

**M. Joe Comuzzi (Thunder Bay—Nipigon, Lib.):** Monsieur le Président, je suis heureux de parler aujourd'hui d'un jeune homme de Thunder Bay, le soldat Phillip Badanai.

Le soldat Badanai a fait partie du Lake Superior Scottish Regiment et il appartient maintenant au Royal Canadian Regiment. Il travaillait comme Casque bleu en Bosnie lorsque, le 31 décembre 1994, il a été blessé dans l'exercice de ses fonctions. Je suis heureux de pouvoir annoncer à la Chambre qu'il est maintenant complètement rétabli.

Le soldat Badanai est le fils de Sharon et de feu Norris Badanai de Thunder Bay, mais surtout, il est le petit-fils de Hubert Badanai, qui a représenté Thunder Bay avec distinction, à titre de député de Fort William, de 1958 à 1968.

Je suis certain que son père et son grand-père seraient très fiers du travail de maintien de la paix que le soldat Badanai a accompli en notre nom, comme le sont tous les Canadiens.

\* \* \*

[Français]

### SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL

**Mme Pierrette Ringuette—Maltais (Madawaska—Victoria, Lib.):** Monsieur le Président, ce fut un grand plaisir pour

moi d'assister à l'installation du 25<sup>e</sup> gouverneur général du Canada, Son Excellence le très honorable Roméo LeBlanc.

• (1415)

Son Excellence a livré un discours historique. En tant qu'Acadien, il a su articuler notre passé, notre présent, et a su élaborer les principes qui guideront les Canadiens et Canadiennes à travers le pays vers un avenir prometteur. Il est un homme remarquable qui permettra à tous les Canadiens et Canadiennes de pouvoir s'associer à lui grâce à sa simplicité, son humilité et sa grande sagesse.

Je désire souhaiter à Son Excellence l'honorable Roméo LeBlanc, et son épouse, tout le succès dans leurs nouvelles fonctions. En tant que francophone du Nouveau-Brunswick et au nom des commettants de ma circonscription de Madawaska—Victoria, vous ne pouvez savoir à quel point nous sommes fiers de ce grand Canadien, de ce grand Acadien, car au Canada il est possible de s'épanouir tout en gardant son identité.

## QUESTIONS ORALES

[Français]

### LE SERVICE CANADIEN DU RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

**M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ):** Monsieur le Président, suite aux allégations d'infiltration du Parti réformiste par un agent du SCRS, le premier ministre a répété en cette Chambre que les services fédéraux de renseignement n'avaient pas le mandat d'espionner les politiciens, quels qu'ils soient.

Le 16 décembre dernier, Michel Robert, président par intérim du Comité de surveillance du SCRS, affirmait qu'il n'y avait pas de dossier sur le chef du Parti réformiste. Or, dans une lettre en date du 27 janvier, le directeur exécutif du Comité de surveillance confirmait l'existence depuis octobre 1989 d'un dossier intitulé «Preston Manning».

Ma question s'adresse à la vice-première ministre. Pourquoi le premier ministre, ainsi que la vice-première ministre, ont-ils affirmé en cette Chambre, en octobre 1994, qu'aucun service de renseignement n'avait le mandat d'espionner des politiciens, alors que l'on sait aujourd'hui que le SCRS a bel et bien un dossier sur le chef du Parti réformiste, et ce depuis plus de cinq ans?

[Traduction]

**L'hon. Herb Gray (leader du gouvernement à la Chambre des communes et solliciteur général du Canada, Lib.):** Monsieur le Président, le président du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité a donné des explications complètes sur cette question dans une lettre adressée au sous-comité parlementaire.

Il a dit que le dossier en question n'était pas lié au chef du Parti réformiste, mais plutôt à une enquête de niveau inférieur sur la possibilité qu'un pays étranger ait fait une contribution financière au cours de la campagne en cause.